



Lignes directrices pour la vaccination des porcs

Comment tirer le maximum de la vaccination de votre troupeau de porcs

Ce document est diffusé en anglais à :
www.vido.org



VIDO Swine Technical Group – *Convertir le savoir en solutions concrètes*
Guide de vaccination – juin 2004
www.vido.org



Ce guide s'inspire du rapport intitulé *Vaccination Guidelines: How to get the maximum benefits when vaccinating your beef cattle herd*, qui a été rédigé par le VIDO Beef Technical Group. Il a été adapté à la production porcine par le VIDO Swine Technical Group.

Membres du VIDO Swine Technical Group



2e rangée (de gauche à droite) : Tom Leppelmann (propriétaire exploitant, éleveur multiplicateur de la PIC, Steinbach, Manitoba), George Charbonneau (vétérinaire, Swine Services Group, Stratford, Ontario), Rocky Morrill (copropriétaire, Peace Pork Inc., Dawson Creek, Colombie-Britannique), Keith Schneider (ancien Chef, Relations avec les éleveurs, VIDO), Gary Plohman (ingénieur, Elite Swine Inc., Landmark, Manitoba), Franklin Kains (ingénieur, Kitchener, Ontario)

1re rangée (de gauche à droite) : Michael Schalm (nutritionniste porcin, Feedrite, Lacombe, Alberta), Chris Misutka (vétérinaire, Western Swine Health Associates, Red Deer, Alberta), Phil Willson (chercheur scientifique, VIDO), Lee Whittington (Chef, Services de renseignement, Prairie Swine Centre, Saskatoon, Saskatchewan), Peter Provis (vétérinaire, Sheridan, Heuser, Provis Swine Health Services, Steinbach, Manitoba), Tony Nicol (Chef, Poundmaker Wainwright, Alberta)



VIDO Swine Technical Group – *Convertir le savoir en solutions concrètes*
Guide de vaccination – juin 2004

www.vido.org



TABLE DES MATIÈRES

I.	Le Swine Technical Group de la VIDO	4
II.	Réflexions sur la vaccination	5
III.	Entreposage et manipulation appropriés des vaccins	6
IV.	Combinaison de différents vaccins	7
V.	Préparatifs	7
VI.	Techniques d'injection	8
VII.	Soins à prodiguer après la vaccination	10
VIII.	Élimination des rebuts	11
IX.	Désinfection des seringues	12
X.	Risques pour la santé humaine	13

REMERCIEMENTS	14
----------------------	-----------

ANNEXES

Annexe A	Homologation des vaccins	15
Annexe B	Entretien des seringues en métal	16
Annexe C	Vaccination sans aiguille	18
Annexe D	Importance de porter au maximum l'immunité passive transmise par la mère	19
Annexe E	Définitions à l'intention des éleveurs	20



I. LE SWINE TECHNICAL GROUP DE LA VIDO

La Vaccine and Infectious Disease Organization (VIDO) a été créée en 1975, à l'Université de la Saskatchewan. Il s'agit d'un organisme d'envergure nationale, autonome financièrement, qui est chapeauté par l'université. La VIDO est financée par les divers paliers de gouvernement, des œuvres de bienfaisance, l'industrie de productions animales, des organismes subventionnaires provinciaux et fédéraux, des contrats et autres sources de financement privées. La VIDO s'est donné le mandat de servir les éleveurs et les consommateurs en mettant au point des produits sûrs et efficaces favorisant la santé et le rendement des animaux, des programmes de médecine préventive, des techniques améliorées de gestion des élevages et de la documentation pour aider les éleveurs à atteindre les objectifs qu'ils se sont fixés pour ce qui est de l'augmentation de la productivité.

Le Swine Technical Group de la VIDO (VSTG) est un regroupement unique d'intervenants de l'industrie porcine, spécialisés dans un large éventail de disciplines, qui partagent bénévolement leur savoir-faire. Les membres de ce groupe changent de temps à autre et comprennent des éleveurs de porcs, des vétérinaires, des économistes agricoles, des ingénieurs agronomes, des nutritionnistes, des vulgarisateurs agricoles et des chercheurs scientifiques rattachés à la VIDO.

Le Swine Technical Group enquête sur les problèmes de santé des porcs issus d'une mauvaise gestion et qui peuvent nuire à la rentabilité des élevages. Les discussions qui s'ensuivent donnent lieu à des projets de recherche et à la création de matériel d'information pour les éleveurs de porcs.

Le transfert de technologie est devenu plus important que jamais, car les élevages prennent de l'expansion et les exigences en matière de qualité et de responsabilité ne cessent de croître. Le Swine Technical Group de la VIDO aide les éleveurs à rester au fait des tendances qui peuvent avoir des retombées sur la rentabilité, la santé et le bien-être de leurs animaux, la salubrité alimentaire, l'environnement et la sensibilisation du public aux nombreux aspects de la chaîne d'approvisionnement en porc.

Le mandat du VSTG

1. Fournir aux éleveurs des renseignements pertinents et actualisés.
 2. Transmettre à la VIDO les préoccupations des éleveurs de porcs pour qu'elle les étudie.
-



Lignes directrices en matière de vaccination

Comment tirer le maximum de la vaccination de votre troupeau de porcs

Ce document vous initiera aux bonnes façons d'entreposer, de manipuler et d'administrer les vaccins. Les stratégies de vaccination feront l'objet de documents à venir.

II. RÉFLEXIONS SUR LA VACCINATION

La vaccination est l'un des outils de gestion dont les éleveurs disposent pour réduire et prévenir la maladie dans leur troupeau. Les vaccins peuvent se révéler des outils précieux, mais ils doivent être utilisés correctement pour exercer pleinement leurs effets. En comprenant mieux les limites des vaccins et en appliquant d'autres techniques de gestion visant à réduire et à prévenir les maladies, les éleveurs de porcs seront en mesure d'utiliser les vaccins de façon plus efficace.

Quand vient le temps de planifier la vaccination, deux facteurs doivent entrer en ligne de compte : le temps nécessaire pour que les animaux soient protégés après avoir été vaccinés et le moment où l'on prévoit qu'ils seront exposés à la maladie. À ce chapitre, les éleveurs devraient toujours suivre les instructions du fabricant inscrites sur l'étiquette pour obtenir les meilleurs résultats possibles (par ex., avant la mise à la reproduction, avant la mise bas, ou à des moments précis de la vie du porc) à moins d'avis contraire de leur vétérinaire.

Les facteurs suivants peuvent compromettre l'efficacité des programmes de vaccination :

- a) Manipulation et entreposage des vaccins
- b) Âge des animaux
- c) Interférence de la protection passive conférée par les anticorps maternels
- d) Moment de la vaccination par rapport au moment de l'exposition à la maladie
- e) Alimentation
- f) Taux d'atteinte
- g) Environnement (par ex., froid, ammoniacque)
- h) Maladie concomitante (par ex., parasitisme)
- i) Type de vaccin, qualité du vaccin et qualité de la vaccination
- j) Réaction de chaque animal
- k) Interférences antimicrobiennes (par ex., bactérine vivante avirulente) qui empêchent les animaux de réagir favorablement au vaccin



III. ENTREPOSAGE ET MANIPULATION APPROPRIÉS DES VACCINS

Le transport, l'entreposage et la manipulation des vaccins doivent toujours se faire conformément aux instructions du fabricant. Les vaccins qui sont gardés à une température inférieure ou supérieure à celle recommandée par le fabricant ne se conserveront pas aussi longtemps.

Il est important de ne pas rompre la « chaîne du froid », une expression utilisée pour décrire les conditions optimales dans lesquelles les vaccins doivent être transportés et entreposés afin d'éviter les extrêmes de températures. Entre le moment où ils sont achetés et celui où ils sont administrés, les vaccins doivent être conservés à la température d'entreposage recommandée (voir l'étiquette sur la fiole de vaccin), à l'abri des rayons ultraviolets. Il serait bon, par exemple, que votre vétérinaire vous fournisse une boîte de styromousse munie d'un couvercle étanche et contenant des blocs réfrigérants dans laquelle vous pourrez transporter les vaccins jusqu'à la maison. Vous devriez mettre les vaccins au réfrigérateur dès votre arrivée à la maison et les y laisser jusqu'au moment où vous les utiliserez. Assurez-vous que les vaccins ne gèleront pas, ce qui pourrait les rendre inefficaces. De plus, le gel pourrait favoriser la libération d'endotoxines nuisibles, ce qui pourrait augmenter le risque d'effets indésirables tels que les avortements et la perte d'appétit.

Si vous devez vacciner un groupe d'animaux ou si vous avez plusieurs vaccins à administrer, conservez les vaccins dans un contenant isotherme frais et sortez-les uniquement au moment de vous en servir. Planifiez vos achats de vaccins en fonction de vos besoins et en tenant compte des recommandations du fabricant à propos du délai de conservation.

Les vaccins doivent être utilisés avant la date de péremption. Suivez bien les instructions apparaissant sur l'étiquette et les recommandations du fabricant. Avant d'administrer les vaccins, il est important de les mélanger délicatement en retournant la fiole à plusieurs reprises. **MISE EN GARDE** : N'agitez jamais la fiole vigoureusement; la qualité de certains vaccins pourrait en être altérée.

La majorité des vaccins à virus vivant atténué, qui sont présentés sous forme de poudre lyophilisée emballée sous vide, doivent être réhydratés par l'ajout d'un diluant stérile.

Pour ce faire, on peut procéder de deux façons :

- a) Comme la fiole de vaccin est sous vide, le diluant liquide y sera facilement aspiré si on utilise une aiguille de transfert (pointue aux deux extrémités). Pour maintenir le vide, insérez l'une des extrémités de l'aiguille dans le flacon de diluant, retournez-le à l'envers, puis piquez l'autre extrémité de l'aiguille dans la fiole de vaccin lyophilisé.
- b) Si vous utilisez une seringue et une aiguille pour transférer le diluant dans la fiole de vaccin, assurez-vous que la seringue est propre pour ne pas contaminer le vaccin avec les résidus qu'elle pourrait contenir.



Les vaccins à virus vivant atténué perdent beaucoup de leur efficacité dans les heures qui suivent leur réhydratation. Le virus vaccinal sera détruit très rapidement si le vaccin est exposé au soleil ou à la chaleur, ce qui le rendrait tout à fait inutile. L'alcool et autres désinfectants utilisés sur les aiguilles après chaque injection, peuvent tuer un tel virus vaccinal. Si vous vous servez d'une seringue automatique de 30 ou de 50 mL, changez d'aiguille chaque fois que vous remplissez la seringue. Autrement, changez d'aiguille à intervalles de 10 ou 15 bêtes ou dès qu'elle est émoussée, courbée, porteuse d'irrégularités ou souillée. Si vous devez vacciner votre troupeau pendant une flambée de maladie virale, il serait préférable de remplacer l'aiguille pour chaque animal afin d'éviter de propager la maladie. Employez des aiguilles qui n'ont pas été désinfectées (à l'aide d'Hibitane, de Betadine ou de savon, par exemple). Marquez vos seringues automatiques de façon à ne pas utiliser pour des vaccins à virus vivant atténué des seringues ayant déjà servi à administrer des vaccins à virus tué.

Vous devriez employer une aiguille propre pour prélever le vaccin de la fiole, car une aiguille usagée pourrait contaminer le vaccin.

En manipulant et en entreposant correctement les vaccins, vous vous assurerez de préserver leur efficacité optimale.

IV. COMBINAISON DE DIFFÉRENTS VACCINS

Lisez toujours les instructions figurant sur l'étiquette et suivez-les. Il ne faut pas mélanger des vaccins différents à moins que le fabricant n'ait expressément indiqué qu'on peut le faire. Les vaccins contiennent des protéines dotées d'une forme qui leur est propre et qui est reconnue par l'organisme. Ces formes complexes peuvent être modifiées lorsque le vaccin est mis en présence d'une autre substance chimique (de pH différent, par exemple).

V. PRÉPARATIFS

i) Lisez l'étiquette

L'étiquette contient des renseignements très précis sur l'utilisation du vaccin. Si vous ne respectez pas ces instructions, la vaccination pourrait se solder par un échec. Les étiquettes renferment 8 éléments d'information que vous devez bien connaître :

- a. Posologie
- b. Voie d'administration
- c. Point d'injection
- d. Indications
- e. Mises en garde et précautions
- f. Conditions d'entreposage
- g. Date de péremption
- h. Délai d'attente



ii) **Les seringues et les aiguilles**

Propreté, dose exacte, bon fonctionnement de la seringue, taille de l'aiguille

iii) **Formation des vaccinateurs**

Information sur la technique d'administration et démonstration

iv) **Équipement de contention**

Fonctionnement de l'équipement – s'assurer que les barrières poussantes sont en bon état de fonctionnement.

Élimination des risques – y compris les objets tranchants ou pointus qui peuvent provoquer des ecchymoses (bleus) ou des plaies punctiformes.

Contention appropriée – contenir les porcs de manière sûre. Les truies peuvent être vaccinées dans leur enclos au moment des repas; elles se rendront moins compte de la présence du vaccinateur. Il n'est pas nécessaire de placer les porcs en contention un à un. En les gardant en groupes compacts, il est plus facile de limiter leurs mouvements sans danger pour ensuite les vacciner.

Sécurité du personnel – fournir au vaccinateur des conditions de travail sécuritaires (par ex., une surface antidérapante, un bon éclairage, des protège-oreilles, etc.).

v) **Préparation**

Ne préparez pas plus de vaccin à virus vivant atténué que ce que vous pouvez utiliser durant le délai précisé par le fabricant. Il vaut mieux éviter de préparer tous les vaccins à virus vivant atténué avant de commencer à vacciner les animaux au cas où vous seriez interrompu. En procédant ainsi, vous risquez moins de gaspiller du vaccin si vous devez mettre fin à la vaccination pour une raison ou pour une autre.

S'ils sont conservés après avoir été entamés, les vaccins tués peuvent se contaminer. C'est pourquoi les fabricants recommandent d'utiliser tout le contenu de la fiole une fois qu'elle est entamée.

VI. TECHNIQUES D'INJECTION

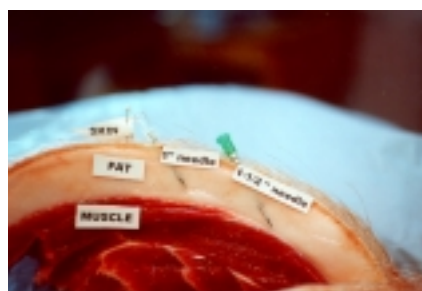
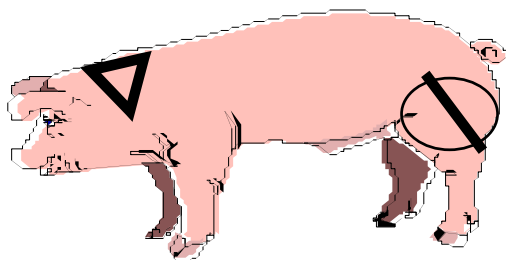
Utilisez seulement des aiguilles bien pointues et droites (jetez celles qui sont émoussées, courbées ou porteuses d'irrégularités).



i) **Utilisez la bonne aiguille, le bon espacement et le bon ordre de vaccination**

Poids de l'animal	Aiguilles pour injections intramusculaires		Aiguilles pour injections sous-cutanées		N ^{bre} maximal de mL par point d'injection
	Longueur	Calibre*	Longueur	Calibre*	
Truies et verrats	1,5 po	de 16 à 18	1 po	de 16 à 18	12
de 60 à 250 lb de 27 à 113 kg	1 po	de 16 à 18	3/4 po	de 16 à 18	8
de 10 à 60 lb de 4,5 à 27 kg	de 5/8 à 3/4 po	18	de 1/2 à 3/4 po	18	5
moins de 10 lb moins de 4,5 kg	de 1/2 à 5/8 po	20	1/2 po	20	2

* Le calibre de l'aiguille à utiliser dépend en partie de l'épaisseur ou de la viscosité du produit à administrer. Les vaccins épais devront être injectés à l'aide d'aiguilles de plus gros calibre.



Le muscle du cou est l'endroit idéal pour injecter les vaccins par voie intramusculaire.

N'injectez JAMAIS de vaccins dans la cuisse, peu importe l'âge de l'animal. Le jambon est l'une des coupes les plus prisées chez le porc. Comme il est souvent vendu en un seul gros morceau, il est difficile d'y déceler d'éventuelles anomalies physiques telles que des aiguilles brisées, des cicatrices ou des abcès. Les cicatrices durent toute la vie de l'animal. Par conséquent, même si les injections sont pratiquées chez un porcelet, la viande de la cuisse sera dure quand viendra le temps de vendre l'animal 5 ou 6 mois plus tard. S'il fallait qu'un consommateur trouve une aiguille brisée ou un abcès à l'intérieur d'un jambon, cela serait très lourd de conséquences, car il alerterait l'opinion publique, privant ainsi l'industrie d'un grand nombre d'acheteurs potentiels. Si l'étiquette d'un produit mentionne que vous pouvez injecter ce dernier par voie intramusculaire ou sous-cutanée et que votre personnel a reçu une formation appropriée sur la façon d'administrer les injections sous-cutanées, vous devriez toujours privilégier cette voie d'administration.

Si vous devez administrer plusieurs injections dans le cou d'animaux adultes, espacez-les d'une distance équivalant à au moins 3 doigts. Chez les porcs plus jeunes, dont le cou est plus petit, administrez le second vaccin de l'autre côté du cou.

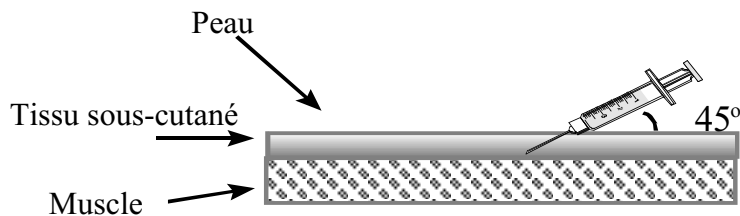
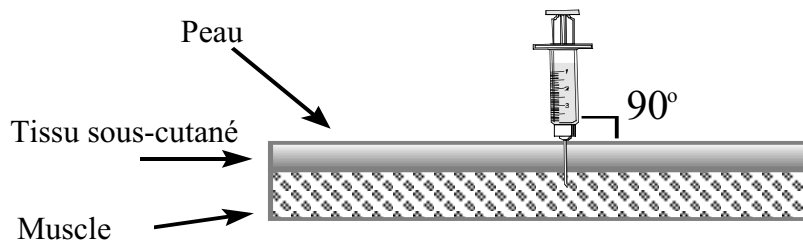


Examinez l'aiguille après l'injection pour vous assurer qu'elle est intacte. Il ne faut pas redresser ni réutiliser une aiguille courbée; elle risque trop de se briser une fois insérée sous la peau de l'animal. Vous éviterez ainsi les risques de bris d'aiguilles qui constituent un problème sérieux de salubrité alimentaire.

ii) Optez pour la meilleure voie d'administration

Utilisez la voie d'administration indiquée sur l'étiquette.

- Pour les injections sous-cutanées, soulevez légèrement la peau de l'animal en la pinçant avec les doigts. Injectez le vaccin sous la peau, à la base du bourrelet ainsi créé. Chez le porc, les endroits où la peau est suffisamment lâche sont situés derrière les coudes, devant les genoux et près de la poitrine.
- Les injections intramusculaires doivent être données dans le cou, la seringue étant placée perpendiculairement à la peau.



iii) Que faire avec les aiguilles brisées ou courbées?

Si une aiguille se brise pendant l'injection :

- essayez de localiser l'aiguille en passant vos doigts à l'endroit où vous avez donné l'injection; il est POSSIBLE que vous réussissiez à la trouver et à la retirer.
- dans le cas contraire, marquez immédiatement et définitivement l'animal, consignez son numéro dans votre registre de vaccination ou de traitement et informez l'acheteur que l'animal pourrait avoir une aiguille dans le cou (en précisant l'endroit).



Pour respecter les protocoles d'assurance de la qualité, marquez les animaux vaccinés et traités dans vos registres que vous veillerez à garder à jour.

VII. SOINS À PRODIGUER APRÈS LA VACCINATION

i) Réactions défavorables

Après la vaccination, on doit surveiller les animaux pendant une heure au moins afin de déceler toute réaction défavorable. Des réactions anaphylactiques ou allergiques gravissimes pourraient en effet se produire. Des démangeaisons, de l'enflure et une rougeur pourraient être les signes d'une réaction anaphylactique intéressant tout l'organisme de l'animal. En de tels cas, la réaction allergique ne se limite pas au lieu d'injection; elle se manifeste souvent autour du groin, de l'anus et de la vulve. Le choc anaphylactique est une réaction très grave dont les symptômes sont une respiration rapide, des tremblements, une salivation excessive, une forte fièvre, de l'anxiété, de la diarrhée et un effondrement soudain. L'injection d'épinéphrine est alors le traitement indiqué.

Surveillez les autres animaux traités au cas où ils feraient une réaction plus tard. Consultez votre vétérinaire pour connaître la marche à suivre.

ii) Déclaration des réactions défavorables

Vous devez signaler à votre vétérinaire toutes les réactions défavorables survenant dans votre troupeau. Demandez-lui de faire suivre ces renseignements à la Section des produits biologiques vétérinaires de l'Agence canadienne d'inspection des aliments (ACIA). Les responsables de cette section auront besoin des renseignements suivants :

- Marque de commerce et nom assigné du produit
- Fabricant
- Numéro de série ou numéro de lot
- Date de péremption
- Nom et adresse de l'utilisateur
- Nom, adresse et numéro de téléphone du fournisseur du vaccin
- Compte rendu des faits et des symptômes observés

VIII. ÉLIMINATION DES REBUTS

i) Objets tranchants ou pointus

Les aiguilles et les lames de scalpel comptent parmi ces objets. Ils risquent de provoquer des piqûres ou des coupures accidentelles s'ils ne sont pas manipulés ou éliminés correctement.

Les médicaments, les vaccins ou le sang qui se trouvent sur du verre brisé ou des aiguilles usagées peuvent provoquer des réactions ou des infections.

Pour vous débarrasser convenablement des objets pointus ou tranchants, servez-vous d'un contenant non perforable en plastique rigide ou en métal muni d'un couvercle scellé, tel qu'un contenant de désinfectant à goulot étroit ou un seau de 20 litres muni d'un couvercle présentant une mince ouverture. Les dépotoirs de certaines régions acceptent de prendre en charge ces contenants. Étiquetez-les clairement comme suit : « Objets



tranchants ou pointus non recyclables ». Les entreprises d'élimination des déchets médicaux offrent des contenants spécialement conçus pour ces objets ainsi que des services d'élimination. En général, les cliniques vétérinaires offrent aussi de tels contenants. **Note** : N'incinerez pas les contenants d'objets tranchants ou pointus, car vous détruiriez toute référence à des objets dangereux.

ii) Vaccins et leurs contenants

Vérifiez régulièrement que la date de péremption de vos vaccins n'est pas échu. Tous les vaccins dont la date de péremption est échu doivent être rejetés conformément aux règlements de votre province en matière d'environnement.

Sur les étiquettes de certains vaccins, on peut lire « utiliser tout le contenu de la fiole dès qu'elle est ouverte ». Les fabricants recommandent généralement de jeter tout reste de vaccin après la vaccination car la stérilité du produit ne peut plus être garantie. Consultez votre vétérinaire s'il vous reste une grande quantité de vaccin.

Il existe deux types de vaccins périmés : ceux qui n'ont pas été utilisés du tout (fioles intactes) et ceux qui ont été entamés. Les premiers peuvent être retournés au point de vente, une clinique vétérinaire, par exemple. Bon nombre de fabricants acceptent qu'ils leur soient retournés aux fins de destruction. Les seconds peuvent être laissés dans une clinique vétérinaire; les responsables verront à les faire détruire par une entreprise d'élimination des déchets médicaux.

Les vaccins à virus vivants atténués ne doivent plus être infectieux au moment de leur destruction afin d'éviter qu'ils ne contaminent la main-d'œuvre ou les animaux. Pour ce faire, on peut procéder par congélation, stérilisation en autoclave, incinération ou ajout d'eau de Javel dans la fiole. Consultez votre fournisseur de vaccins au sujet de la démarche à adopter pour détruire le produit.

IX. DÉSINFECTION DES SERINGUES

Si vous utilisez une seringue multidose, vous devriez suivre les instructions ci-dessous afin de prévenir les infections aux points d'injection :

- Brossez l'extérieur de la seringue avec de l'eau et du savon.
- Rincez les pièces internes de la seringue, y compris les tubes et les raccords, avec de l'eau distillée ou désionisée dont la température est voisine du point d'ébullition (plus de 180 °C). Pour ce faire, aspirez de l'eau à plus de 180 °C dans la seringue, puis expulsez-la en répétant ces opérations de trois à cinq fois. Vous pouvez également faire bouillir la seringue pendant 5 minutes. Expulsez le plus d'eau possible de la seringue et laissez-la refroidir avant de l'utiliser, car la chaleur tue les virus vivants des vaccins.

Note: Évitez d'utiliser des savons ou des détergents pour nettoyer les pièces internes de la seringue; ils pourraient tuer les virus vivants des vaccins.



- Rangez la seringue dans un endroit sec (peu humide), à l'abri de la poussière. L'idéal serait de garder la seringue fraîchement nettoyée au congélateur, dans un sac de plastique refermable neuf.
- Les aiguilles de transfert doivent être stérilisées à l'eau bouillante et avoir eu le temps de refroidir avant d'être utilisées. Elles devraient être gardées au congélateur, dans un sac de plastique refermable neuf.

X. RISQUES POUR LA SANTÉ HUMAINE

Chez les être humains, les injections accidentelles de vaccins destinés aux animaux d'élevage peuvent provoquer de sérieux problèmes de santé. Si un tel accident se produit, consultez votre médecin de famille ou le centre antipoison de votre région. On vous demandera de décrire le vaccin, l'endroit du corps où l'injection accidentelle s'est produite et la quantité de vaccin qui a été injectée. Le fabricant du vaccin est souvent une excellente source de renseignements sur les questions d'innocuité pour les humains.

Emportez la fiole de vaccin avec vous si on vous recommande de vous rendre à l'hôpital afin d'y recevoir des soins.

Voici une liste des principaux centres antipoisons du Canada :

Colombie-Britannique	1 800 567-8911
Alberta	1 800 332-1414
Saskatchewan	1 866 454-1212
Manitoba	1 204 787-2591
Ontario	1 800 267-1373
Québec	1 800 463-5060
Nouveau-Brunswick	1 800 244-8353
Terre-Neuve	1 709 722-1110
Nouvelle-Écosse	1 902 428-8161
Île-du-Prince-Édouard	1 800 565-8161



REMERCIEMENTS

La publication de ce document a été rendue possible grâce au soutien financier des organismes suivants :



RÉSEAU CANADIEN DE RECHERCHE SUR
LES BACTÉRIES PATHOGÈNES DU PORC



Le Swine Technical Group de la VIDO aimerait remercier le Conseil canadien du porc de lui avoir donné accès aux renseignements colligés dans le cadre du Programme canadien d'assurance qualité, ainsi que Ontario Pork pour ceux diffusés dans le cadre des cours de médecine porcine.

Le Swine Technical Group de la VIDO aimerait également remercier Sherri Hueser, adjointe administrative, et Tess Laidlaw, responsable des communications pour la VIDO, pour leur soutien technique.

Le Swine Technical Group de la VIDO aimerait exprimer toute sa reconnaissance au Beef Technical Group de la VIDO pour l'aide qu'il lui a apportée en préparant le terrain pour la conception de ce document.

Ce document peut être reproduit dans la mesure où le Swine Technical Group de la VIDO est mentionné.



Annexe A

Homologation des vaccins

Au Canada, c'est à la Section des produits biologiques vétérinaires de l'Agence canadienne d'inspection des aliments (ACIA) qu'il revient d'homologuer les vaccins à usage vétérinaire. Le processus d'homologation permet de s'assurer que les produits biologiques sont sûrs et efficaces pour les animaux et qu'ils ne constituent pas une menace pour les humains ni pour l'environnement. Les règlements visant les produits biologiques font partie intégrante de la Loi sur la santé des animaux.

Les fabricants et les importateurs sont tenus d'informer la Section des produits biologiques vétérinaires de toute réaction défavorable soupçonnée.

Les propriétaires d'animaux et les vétérinaires sont quant à eux priés de signaler toute réaction défavorable à la Section des produits biologiques vétérinaires.

Libellé des étiquettes : Tous les vaccins sont homologués avec au moins une de ces allégations :

- a) Prévention de l'infection – prévient toute colonisation ou réplication de l'organisme pathogène chez les animaux vaccinés.
- b) Prévention de la maladie – taux d'efficacité de 80 % et plus dans la prévention de la phase clinique d'une maladie.
- c) Aide à prévenir la maladie – prévient la maladie de façon appréciable sur le plan clinique.
- d) Aide à lutter contre la maladie – atténue la gravité d'une maladie, en raccourcit la durée ou en retarde l'apparition.
- e) Autres allégations – autres effets hormis la lutte directe contre la maladie; par exemple, limite l'infectiosité en freinant l'excrétion de l'organisme pathogène (si l'effet est significatif sur le plan clinique).

Critères généraux régissant l'acceptabilité d'un produit

- a) Le produit doit être pur, sûr, actif et efficace. Les propriétés d'un produit qui sont considérées comme les plus importantes sont la pureté et l'innocuité (uniformité du produit).
- b) Le produit doit déjà être homologué ou autorisé dans son pays d'origine.
- c) Tous les principes actifs du produit sur le plan biologique doivent correspondre au contexte canadien en ce qui a trait aux maladies.
- d) Le produit doit être fabriqué et testé conformément aux bonnes pratiques de fabrication et dans les règles de l'art.

Utilisez des vaccins dont l'efficacité a été confirmée dans des publications.



Annexe B

Entretien des seringues en métal

Les seringues en métal peuvent être démontées et ébouillantées.

- a) Installez-vous dans un endroit propre; évitez les endroits où la poussière pourrait se trouver en suspension dans l'air.
- b) Lavez l'extérieur de la seringue.
- c) Lavez-vous les mains pendant 2 minutes.
- d) Couvrez votre plan de travail avec des essuie-tout propres.
- e) Démontez la seringue.
- f) Lavez les pièces de la seringue avec de l'eau chaude et propre du robinet (ne lavez pas les pièces internes avec du savon ou un désinfectant).
- g) Stérilisez les pièces internes de la seringue en les faisant bouillir pendant 5 minutes dans de l'eau distillée ou désionisée.
- h) Remontez la seringue pendant que les pièces sont encore chaudes.
- i) Lubrifiez les pièces de caoutchouc en les vaporisant avec un peu d'huile végétale PROPRE.
- j) Une fois que la seringue est remontée, rincez les pièces internes de 3 à 5 fois avec de l'eau à plus de 180 °C.
- k) Laissez la seringue refroidir pendant 10 minutes avant de vous en servir.
- l) Pour ranger la seringue, mettez-la dans un sac en plastique refermable neuf.
- m) Rangez la seringue au congélateur.
- n) Avant de l'utiliser à nouveau, rincez les pièces internes de la seringue avec de l'eau à plus de 180 °C. Faites bouillir 500 mL (2 tasses) d'eau au four à micro-ondes et aspirez-en dans la seringue de 3 à 5 fois.
- o) Laissez la seringue refroidir pendant 5 à 10 minutes avant de vous en servir.

Entretien des seringues automatiques en plastique

Les seringues en plastique peuvent être stérilisées dans un four à micro-ondes. Notez qu'il s'agit simplement d'une autre méthode de stérilisation par la chaleur; les micro-ondes en elles-mêmes n'ont aucune propriété stérilisante. Les seringues automatiques en plastique doivent être en milieu très humide pendant qu'on les chauffe au four à micro-ondes.

- a) Lavez l'extérieur de la seringue à l'eau et au savon.
- b) Rincez les pièces internes de la seringue avec de l'eau chaude du robinet (n'utilisez aucun savon ni désinfectant); pour ce faire, aspirez l'eau par le tube d'admission, puis enfoncez le piston de la seringue à plusieurs reprises.
- c) Remplissez complètement la seringue avec de l'eau désionisée ou distillée (le tuyau de vidange et le corps de la seringue doivent être pleins d'eau).
- d) Enveloppez la seringue dans 5 à 10 feuilles de papier essuie-tout mouillé.
- e) Mettez la seringue ainsi enveloppée dans un sac en plastique refermable.
- f) Laissez le sac de plastique ouvert et placez-le dans le four à micro-ondes.
- g) Réglez le four à micro-ondes à la puissance maximale et faites chauffer le sac de plastique pendant 5 minutes.
- h) À mi-parcours, vérifiez que les essuie-tout sont encore bien humides et remouillez-les si nécessaire.
 - a. Ils pourraient effectivement brûler s'ils devenaient trop secs.



- i) Retirez la seringue du sac et enlevez les essuie-tout. La majeure partie de l'eau qui se trouvait à l'intérieur de la seringue devrait s'être évaporée. S'il en reste, expulsez-la.
- j) Laissez la seringue refroidir pendant 10 minutes avant de vous en servir.
- k) Si vous ne comptez pas utiliser la seringue tout de suite, laissez-la dans le sac de plastique refermable, puis mettez-la au congélateur tout de suite après l'avoir sortie du four à micro-ondes.

Stérilisation des aiguilles de transfert au four à micro-ondes

Les aiguilles de transfert pour vaccins peuvent être stérilisées dans un four à micro-ondes. Elles doivent être en milieu très humide pendant qu'on les chauffe au four à micro-ondes.

Deux méthodes sont possibles :

1. Lavez l'aiguille de transfert à l'eau chaude du robinet (**sans savon ni désinfectant**), puis mettez-la dans une tasse propre. Couvrez-la complètement avec 180 à 235 mL (de 6 à 8 on) d'eau désionisée ou distillée. Amenez l'eau à ébullition au four à micro-ondes réglé à la puissance maximale et laissez bouillir pendant 1 minute. Ne laissez pas l'eau s'évaporer au point que l'aiguille soit à découvert. Celle-ci doit rester immergée durant tout le processus.**OU**
2. Lavez l'aiguille de transfert à l'eau chaude du robinet (sans savon ni désinfectant), puis enveloppez-la dans plusieurs feuilles de papier essuie-tout. Trempez l'aiguille et les essuie-tout dans l'eau et placez-les dans un sac de plastique refermable. Mettez le sac dans le four à micro-ondes en le laissant ouvert. Faites fonctionner le four à micro-ondes pendant 2 minutes à la puissance maximale. Ne laissez pas les essuie-tout sécher pendant ce temps.

Contrôle de la qualité :

Demandez à votre vétérinaire de vérifier si votre technique de stérilisation des seringues est au point. Si vous croyez avoir un problème de stérilité avec vos seringues, demandez à votre vétérinaire de soumettre vos seringues à un essai de stérilité. Note : la chaleur, si elle n'est pas accompagnée de pression, ne permet pas de tuer les spores; par conséquent, il faudra avoir recours à un autoclave ou à un autocuiseur pour atteindre un degré de stérilisation suffisant pour détruire les spores.

Référence : Dee Griffin, M.D., Great Plains Veterinary Educational Centre, Nebraska.



Annexe C

Vaccination sans aiguille (*rapport technique de la VIDO rédigé par le Dr Phil Willson*)

Les chercheurs de la Vaccine and Infectious Disease Organization (VIDO) de l'Université de la Saskatchewan ont découvert que les porcs vaccinés à l'aide d'un injecteur sans aiguille à faible pression étaient aussi bien protégés contre les maladies, sinon mieux, que ceux qui étaient vaccinés à l'aide de seringues et d'aiguilles. Leur étude est venue confirmer les résultats d'autres chercheurs ayant administré d'autres médicaments ou vaccins à l'aide de cette méthode. On présume que ces résultats pourraient être extrapolés à d'autres animaux d'élevage.

Bien qu'une légère infection ait pu se manifester même après la vaccination, les animaux immunisés à l'aide d'un injecteur sans aiguille ont présenté une maladie clinique moins marquée que les autres lorsqu'ils ont été exposés à l'organisme pathogène, ce qui laisse supposer une réaction immunitaire plus forte.

Les animaux d'élevage doivent absolument être vaccinés pour acquérir une résistance immunitaire spécifique aux maladies qui privent les éleveurs de milliards de dollars. La vaccination de ces animaux avec des aiguilles – par voie intramusculaire ou sous-cutanée – peut être coûteuse. Il suffit de penser au stress imposé à l'animal, aux résidus de vaccin, aux lésions au point d'injection et aux bris d'aiguilles, ce qui peut aussi poser un problème de salubrité des aliments.

Les injecteurs sans aiguille comportent plusieurs avantages sur la méthode classique avec des seringues et des aiguilles. Le vaccin est dispersé sous forme de petites particules dans la peau et les tissus environnants, ce qui en augmente considérablement l'utilisation par le système immunitaire. Les points d'entrée sont minuscules, ce qui réduit au minimum les lésions tissulaires à l'endroit où le vaccin est administré. L'injecteur peut être rempli de plusieurs doses de vaccin et les blessures par injection accidentelle sont éliminées.

Au cours de cette étude, des porcelets âgés de 6 et de 9 semaines ont été vaccinés avec Pleurostar-APP® à l'aide d'un injecteur sans aiguille (ISA) ou par injection classique par voie intramusculaire (i.m.) (8 porcelets dans chaque groupe).

Le vaccin a été administré au même endroit dans chaque groupe. Le titre d'anticorps avait au moins quadruplé chez tous les porcs vaccinés avant que l'on vérifie leur degré de protection contre la maladie dans des conditions expérimentales.

La mesure de deux indicateurs de réaction immunitaire (anticorps IgG1 et IgG2) a révélé que la réaction immunitaire des porcs des deux groupes (ISA et i.m.) contre *A. pleuropneumoniae* (antigènes OmlA et ApxII) était similaire. Fait plus important à noter, les signes de maladie clinique étaient beaucoup moins marqués dans le groupe ISA.

Étant donné que les porcs vaccinés à l'aide de l'injecteur sans aiguille ont reçu une quantité moindre de vaccin, on s'attend à ce que les études ultérieures permettent d'établir que des doses beaucoup plus faibles administrées avec cette méthode pourraient être aussi efficaces.



À l'heure actuelle, on ignore si les injecteurs sans aiguille blessent plus ou moins les porcs que les aiguilles, mais en s'abstenant d'utiliser des aiguilles, on pourrait leur éviter une certaine dose de stress.

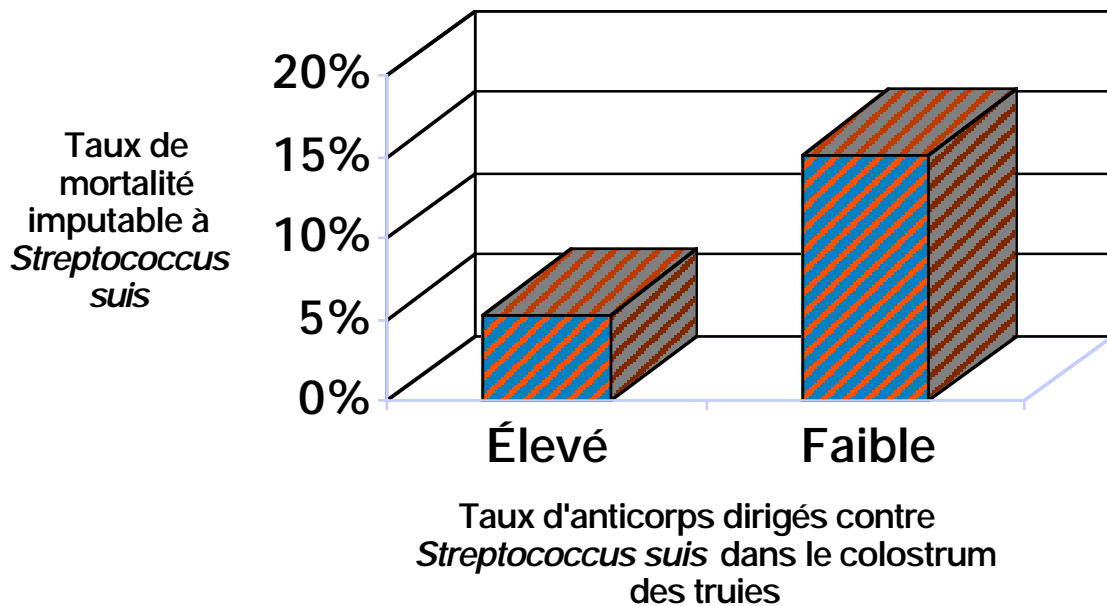
Annexe D

Importance de porter au maximum l'immunité passive transmise par la mère (Rapport technique de la VIDO rédigé par le D^r Phil Willson)

Il ne faut pas sous-estimer l'importance de l'immunité passive transmise par la mère dans la protection des petits contre plusieurs maladies. Les porcelets acquièrent les immunoglobulines de manière passive à partir du colostrum. Ils conservent ces anticorps plus ou moins longtemps selon la concentration présente dans le colostrum et la quantité de colostrum qu'ils consomment. Ces anticorps sont très utiles pour protéger les porcelets de façon transitoire jusqu'à ce que leur propre système immunitaire soit complètement fonctionnel.

La recherche a démontré que la quantité d'anticorps acquise de cette manière joue un rôle important dans la protection des porcelets en croissance contre *Streptococcus suis* (figure 1).

Figure 1 Les anticorps présents dans le colostrum des truies prémunissent les porcelets contre les décès causé par *Streptococcus suis*.



Annexe E

DÉFINITIONS À L'INTENTION DES ÉLEVEURS

A. CIBLES DES VACCINS

Microorganisme	<i>Organisme invisible à l'œil nu</i>
Pathogène	<i>Microorganisme provoquant des maladies. Il peut s'agir de virus, de bactéries, de champignons et de parasites pluricellulaires</i>

Exemples de bactéries

Actinobacillus pleuropneumoniae (App)
Clostridium perfringens de type C
Erysipelothrix rhusiopathiae
Escherichia coli
Haemophilus parasuis
Lawsonia intracellularis
Leptospira interrogans spp.
Mycoplasma hyopneumoniae
Pasteurella multocida de type D
Salmonella cholerasuis
Streptococcus suis

Maladies

pleuropneumonie porcine
entérite
septicémie, arthrite, endocardite
diarrhée colibacillaire néonatale
polysérosite (maladie de Glässer)
entérite proliférative (« iléite »)
infécondité
infection à *Mycoplasma hyopneumoniae*
rhinite atrophique progressive
salmonellose
méningite, polysérosite

Exemples de virus

Parvovirus du porc
Virus du syndrome dysgénésique et respiratoire
Rotavirus
Virus de la gastro-entérite transmissible (GET)
Exemples de champignons
Exemples de parasites pluricellulaires

infécondité
infécondité, maladie respiratoire
diarrhée néonatale à rotavirus
diarrhée associée à la GET

B. TYPES DE VACCINS

Vaccin *Suspension renfermant des microorganismes ou des fragments de microorganismes, administrée à un animal pour prévenir l'apparition d'une maladie infectieuse.*

Autovaccin

Vaccin préparé à partir d'un agent pathogène isolé chez un animal ou dans un troupeau et qui sera administrée à ce même animal ou troupeau.

Bactérine

Suspension de bactéries tuées. Par exemple : vaccin associant *Mycoplasma hyopneumoniae* et *Pasteurella multocida* de type D.



Vaccin tué

Vaccin ne contenant aucun agent pathogène vivant ni fragment d'agent pathogène. C'est le microorganisme pathogène tué (bactérie, virus, protozoaire, etc.) qui est utilisé pour fabriquer le vaccin.

Vaccin vivant atténué

Vaccin renfermant un agent pathogène vivant qui a été affaibli au point qu'il ne peut plus provoquer la maladie, bien qu'il puisse encore entraîner l'apparition de légers symptômes cliniques.

Vaccin monovalent

Vaccin dirigé contre un seul agent pathogène.

Vaccin polyvalent

Vaccin dirigé contre plusieurs agents pathogènes.

Vaccin recombinant

Vaccin renfermant une protéine ou un agent pathogène qui a été manipulé(e) sur le plan génétique (insertion ou extraction de gènes dans le but d'augmenter l'innocuité et l'efficacité d'un vaccin).

Vaccin purifié

Vaccin renfermant une seule protéine ou un fragment de protéine provenant d'un agent pathogène.

Anatoxine

Toxine dont la structure a été altérée de manière à neutraliser ses propriétés nocives sans pour autant annihiler sa capacité à induire la formation d'anticorps (par ex., anatoxine tétanique).

Vaccin vecteur

Vaccin renfermant un microorganisme non pathogène dans lequel on a introduit du matériel génétique provenant d'un agent pathogène. Lorsque ce type de vaccin est administré, il provoque chez l'animal une réaction immunitaire dirigée contre le microorganisme pathogène.

C. COMPOSITION DES VACCINS

Adjuvant	<i>Ingrédient d'un vaccin qui amplifie la réaction immunitaire à l'antigène.</i>
Antigène	<i>Composante active des vaccins. L'organisme le voit comme une substance étrangère, ce qui déclenche une réaction immunitaire. Les antigènes peuvent comprendre des bactéries, des virus, des toxines ou des protéines étrangères.</i>
Diluant	<i>Pour ce qui est des vaccins, liquide dans lequel on dissout un vaccin lyophilisé (en poudre).</i>



D. RÉACTIONS AUX VACCINS

Anticorps *Classe de protéines, aussi appelées « immunoglobulines », qui sont produites par des plasmocytes issus de lymphocytes spécialisés (lymphocytes B). Ces immunoglobulines se lient de manière spécifique à un antigène de l'agent infectieux ou du vaccin.*

Les immunoglobulines (Ig) sont classées en fonction de leur mode d'action :

IgG - Type d'immunoglobulines le plus abondant. Elles protègent contre les bactéries, les toxines et les virus circulants.

IgM - Le premier anticorps à faire son apparition dans la circulation.

IgA - Immunoglobuline présente dans de nombreuses sécrétions, telles que les sécrétions nasales, la salive et le lait maternel (utile aux porcelets).

IgE - Déclenche la libération d'histamine par certaines cellules (comme dans la réaction allergique).

Immunité *Propriété que possède un organisme d'être réfractaire à certains agents pathogènes (par ex., un microorganisme ou ses toxines).*

Système immunitaire *Système grâce auquel l'organisme se défend contre l'infection par les agents pathogènes ou autres substances nocives. Ce système fait intervenir des cellules, des tissus et des sécrétions organiques.*

Types d'immunité :

Immunité naturelle acquise

Immunité qui se développe à la suite d'une exposition à un agent pathogène ou à un vaccin. Ce type d'immunité se caractérise par la mémoire, la spécificité pour un agent pathogène ou une protéine étrangère en particulier et une réaction immunitaire secondaire, dite aussi anamnétique. L'immunité acquise est aussi appelée « immunité adaptative ». Elle fait intervenir deux types de réactions :

Immunité cellulaire (ou à médiation cellulaire)

Réactions immunitaires au cours desquelles interviennent des cellules capables de détruire des agents pathogènes. Exemple : des globules blancs qui détruisent des cellules infectées par un virus.

Immunité humorale

Réaction immunitaire caractérisée par la formation d'anticorps, des protéines sécrétées par des cellules spécialisées (lymphocytes B et plasmocytes). Les anticorps agissent en freinant la croissance des microorganismes ou en atténuant les effets de ces derniers ou de leurs produits, ou de ces deux manières.

Immunité passive naturelle (maternelle)

Immunité transmise par la mère au fœtus (par le sang) et au nouveau-né (par le colostrum et le lait).



Immunité naturelle (ou innée)

Présence à la naissance d'une résistance à une maladie en l'absence d'une exposition préalable à l'agent pathogène en cause. La peau participe à ce processus en faisant office de barrière contre l'infection.

Immunité passive

Protection immunitaire acquise d'un autre animal (par ex., par les anticorps présents dans le colostrum ou le lait maternel, ou par l'injection d'immunsérum).

Réaction immunitaire	<i>Réaction du système immunitaire à l'égard d'un agent pathogène, d'un vaccin ou d'une protéine étrangère auxquels l'organisme est exposé.</i>
Délai d'immunisation	<i>Délai écoulé entre la vaccination et l'installation de la protection immunitaire.</i>
Durée de l'immunité	<i>Durée de la protection conférée par le vaccin. Ce paramètre détermine la fréquence des vaccinations de rappel ou le délai à prévoir entre la vaccination et le moment où l'on présume que l'animal risque d'être exposé à la maladie.</i>
Réaction anamnétique	<i>Réaction immunitaire dirigée contre un antigène ou un agent pathogène auquel l'animal avait été antérieurement exposé. Ces réactions sont plus rapides et intenses que celles qui sont déclenchées à la suite d'une primovaccination. On l'appelle aussi « réaction immunitaire secondaire ».</i>
Choc anaphylactique	<i>Réaction défavorable à une protéine étrangère (par ex., un vaccin) à laquelle l'animal avait été déjà exposé. Par exemple, ce type de réaction survient parfois lorsqu'on administre le vaccin contre le charbon. Chez le porc, les signes d'un choc anaphylactique sont les suivants : enflure du groin, du rectum ou de la vulve, respiration rapide et difficulté à respirer (l'animal semble étouffer), tremblements, effondrement, anxiété, salivation abondante et mort subite possible. On peut utiliser de l'<u>épinéphrine</u> comme antidote.</i>
Réponse sérologique	<i>Mesure de la présence dans le sang de l'anticorps spécifiquement dirigé contre l'antigène. On parle aussi de « <u>titre</u> d'anticorps » pour décrire ce paramètre qui s'exprime en unités de quantité.</i>
Réaction tissulaire	<i>Chaleur, douleur, enflure, voire formation d'un abcès à l'endroit où l'animal a reçu une injection ou a été vacciné. On parle aussi de « réaction locale ».</i>
Délai d'attente	<i>Période suivant la vaccination pendant laquelle l'animal ne doit pas être vendu à des fins alimentaires pour les humains.</i>



E. ADMINISTRATION DES VACCINS

Vaccination *Administration d'un vaccin à un animal. On parle aussi d'inoculation immunisante ou d'immunisation active (administration d'un microorganisme à un animal).*

Voies d'administration:

i.m.	intramusculaire (dans un muscle)
s.c.	sous-cutanée (sous la peau)
intranasale	dans les narines
intradermique	dans la peau
orale	dans la gueule
muqueuse	administration d'un vaccin dans une muqueuse comme celle du tube digestif, des voies respiratoires, de l'appareil génital ou à la face interne de la paupière

Primovaccination *Première vaccination d'un animal contre un antigène particulier.*

Revaccination *Seconde vaccination ou vaccination subséquente. On parle aussi souvent de « VACCINATION DE RAPPEL ».*

Dose de vaccin *La quantité de vaccin injectée est généralement mesurée en millilitres (mL) ou en centimètres cubes (cm³), ce qui s'équivaut. Les unités de mesure utilisées pour le calibre des seringues servant à la vaccination sont habituellement les mêmes.*

F. PROTOCOLE DE VACCINATION

Mode d'emploi figurant sur l'étiquette *Instructions du fabricant sur la façon correcte d'utiliser le vaccin. Elles précisent les maladies concernées, les calendriers de vaccination, les posologies recommandées, les voies d'administration à privilégier, les espèces visées, les mises en gardes, les précautions à prendre et le délai d'attente prescrit.*

Indication non officielle *Utilisation du produit qui n'est pas revendiquée par le fabricant. Lorsqu'un produit est employé de cette manière, le fabricant n'assume aucune responsabilité en ce qui a trait à l'efficacité et à l'innocuité de son produit, ainsi qu'aux délais d'attente. Pour qu'un médicament soit utilisé en de telles circonstances, il faut qu'il soit prescrit par un vétérinaire dans le cadre d'une relation suivie avec le client et le patient.*

Numéro de lot *Numéro assigné à un produit par le fabricant et qui permet de savoir précisément où et quand ce produit a été fabriqué. Toutes les fioles d'un vaccin qui ont été produites en même temps recevront un numéro de lot identique.*



Date de péremption (durée de conservation)

Date imprimée sur la fiole de vaccin qui limite dans le temps la garantie de stabilité donnée par le fabricant pour son produit, dans la mesure où celui-ci est manipulé et entreposé correctement. Passé cette date, le fabricant ne garantit plus l'efficacité ni la qualité de son produit.

G. AUTRES TERMES

Pureté	<i>Le vaccin ne contient que les substances mentionnées et est exempt de tout autre microorganisme.</i>
Innocuité	<i>Ce mot illustre que le vaccin a été soumis à des essais pour vérifier s'il provoquait des réactions locales ou générales après son administration.</i>
Efficacité	<i>Capacité démontrée d'un vaccin à produire l'effet biologique attendu (atténuation d'une maladie clinique, diminution de l'excrétion d'un agent pathogène, réduction de la transmission d'un agent pathogène) et qui correspond aux allégations figurant sur l'étiquette.</i>
Activité	<i>L'activité est liée à l'efficacité. Dans le cas des vaccins, il s'agit de la quantité d'antigène nécessaire pour déclencher une réaction immunitaire donnée.</i>

H. RELATION ENTRE LE VÉTÉRINAIRE, LE CLIENT ET LE PATIENT

Définition conventionnelle de la relation devant exister entre un vétérinaire et son client. L'Association canadienne des médecins vétérinaires a défini cette expression de la manière suivante :

On peut parler d'une relation valable entre un vétérinaire, son client et le patient lorsque toutes les conditions suivantes sont réunies :

- Le vétérinaire a rempli son office en posant un jugement clinique sur l'état de santé de l'animal (ou des animaux) et sur la nécessité d'un traitement médical, et le client a accepté de suivre ses instructions.
- Le vétérinaire connaît suffisamment bien l'animal (ou les animaux) pour à tout le moins entreprendre une démarche diagnostique générale ou préliminaire de l'état pathologique de l'animal. Cela signifie que le vétérinaire a vu l'animal depuis peu et qu'il est au fait des conditions dans lesquelles ce dernier est gardé et soigné parce qu'il l'a déjà examiné ou qu'il s'est déjà rendu sur les lieux à des fins médicales appropriées.
- Le vétérinaire est disponible pour toute évaluation de contrôle ou a pris les dispositions nécessaires pour assurer la permanence en cas d'urgence ou advenant des réactions défavorables ou l'échec du traitement.
- Une relation valable entre le vétérinaire, le client et le patient est essentielle à la prescription de médicaments, que l'indication soit officielle ou non.



SCH-1149

SWI001-05F-SM
99-038460

26



VIDO Swine Technical Group – *Convertir le savoir en solutions concrètes*
Guide de vaccination – juin 2004
www.vido.org